

Le secteur de Saint-Melaine sécurisé et favorisant les mobilités douces !

Régime de circulation : expérimentation #1

Les élus et agents de la Ville continuent d'étudier la circulation aux abords de l'école et de l'église Saint-Melaine, s'inscrivant dans une réflexion plus globale des circulations voitures et vélos à Châteaubourg.

Il convient ici de sécuriser les alentours de l'école Saint-Melaine et de faciliter les trajets en mobilité douce dans ce secteur.

Cette expérimentation permettra d'ajouter des places de stationnement tout en réduisant les vitesses dans cette zone limitée à 30 km/h. Ceci aura pour avantage de sécuriser les cyclistes et les piétons dans cette zone très fréquentée par les scolaires.

Zoom sur les changements (voir plan au verso)

Sur cette période de test, l'accès à la Rue de la Croix Pontmain (cimetière et salle Henri Groues) passera en sens unique, le seul accès sera la Route de Vitré. En parallèle de ce sens unique une bande cyclable bi-directionnelle sera créée pour permettre aux cyclistes venant de la Rue de Paris de rejoindre l'école Saint-Melaine en toute sécurité. Le double sens réapparaîtra au niveau de l'Impasse des mazières. La Rue du Vieux Moulin au Sud de l'école reste inchangée, mis à part la création d'une double bande cyclable sur le côté Ouest. Au Nord de l'école, la Rue du Vieux Moulin passe en sens unique montant afin d'éviter des passages trop fréquents de véhicules devant l'école.

Et après ?

Un formulaire sera proposé (en ligne et version papier à l'Hôtel de Ville) afin de recueillir les avis. **En fonction des retours, les élus décideront si ces modifications doivent être pérennisées ou non.** Ces différentes expérimentations permettront ensuite de valider des aménagements pérennes afin d'améliorer les circulations et notre cadre de vie.



